



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 février 2024

Arsene conseille IK Partners pour son entrée en négociations exclusives avec CAPZA en vue de l'acquisition d'Eurofeu

Le cabinet d'avocats Arsene, spécialisé en droit fiscal, a conseillé IK Partners, leader européen du capital-investissement, pour son entrée en négociations exclusives avec CAPZA, acteur européen de référence en capital-investissement et dette privée, en vue de l'acquisition d'Eurofeu, spécialiste français de la prévention et la protection contre les incendies.

Fondé en 1972 à Senonches (Eure-et-Loir), Eurofeu installe et entretient des équipements et systèmes de sécurité incendie pour une clientèle majoritairement professionnelle. Rare acteur de ce marché à disposer de capacités de fabrication intégrée, Eurofeu propose des offres variées. Le groupe bénéficie également d'une forte récurrence des ventes grâce à son volet maintenance ainsi qu'aux ventes de pièces détachées associées.

Eurofeu compte aujourd'hui 1 850 collaborateurs, répartis dans 42 agences et 2 sites de fabrication, au service d'environ 160 000 clients B2B à travers la France.

L'équipe Arsene, composée de **Mirouna Verban** (Associée), **Marion Gerald** (Manager) et **Constance Hackenbruch** (Collaboratrice), a conseillé IK Partners pour le volet fiscal de l'opération.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 27 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

www.arsene-taxand.com

Contacts media : Enderby

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr